

NUMERO 403

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde— PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNÈS AFLALO

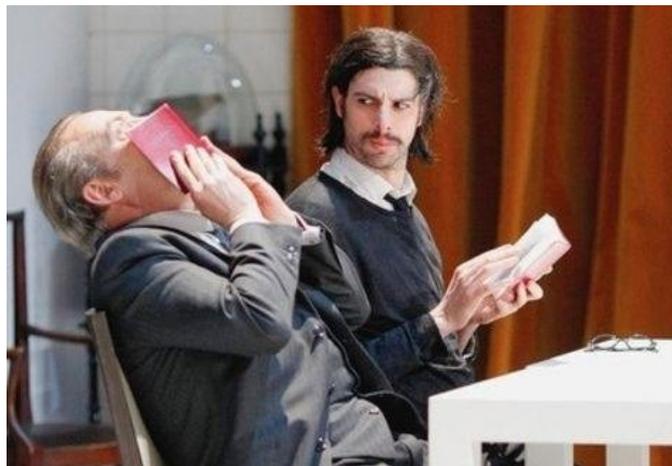
www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien



L'aile de corbeau du désir

par Pierre Naveau



Micha Lescot est Tartuffe aux Ateliers Berthier. Le Tartuffe de Luc Bondy est, certes, loin de celui de Planchon, mais il surprend. Micha Lescot ? Il fait à la fois dandy dégingandé, étudiant charmeur tout en duplicité et employé de bureau échappé d'un roman de Dostoïevski ou de Kafka, voire de Melville. Il donne à son Tartuffe l'air d'une douce rouerie. Tartuffe l'imposteur, c'est le troisième homme. Car Orgon et Elmire – Luc Bondy insiste là-dessus – sont mari et femme. Qu'advient-il, lorsqu'un mari introduit un autre homme dans la maison ? Klossowski en a débattu dans ses *Lois de l'hospitalité*. Comment l'ignorer ? Cet autre homme ne peut que vouloir prendre au mari sa femme et ses biens ! En fait, la comédie de Molière s'ouvre sur ce qui met en émoi la famille, Dorine en tête : Orgon marie sa fille. Mais voilà, il a décidé de la donner à ce Tartuffe qui s'en trouve fort embarrassé. Ce n'est pas la fille qu'il convoite. Autrement dit, Orgon sacrifie sa fille à son propre caprice. Luc Bondy met précisément l'accent sur le fait qu'Orgon reste aveugle par rapport à ce qui se trame. Il ne veut pas savoir.

Lorsque son fils Damis lui raconte qu'il a surpris Tartuffe faisant à Elmire « l'injurieux aveu d'une coupable flamme », il n'en veut rien croire. Et que Tartuffe, par ruse, lui demande, à l'encontre, de croire ce que son fils lui dit – qu'il est un méchant, un coupable, le plus grand scélérat qui ait jamais été et qu'Orgon doit le chasser de chez lui comme un criminel –, il n'en refuse pas moins d'entendre ces aveux qui le dérangent dans ses convictions et ses intimes accommodements.

Stendhal, après avoir vu Tartuffe, a écrit qu'il n'avait pas ri. On rit peu, il est vrai. Mais il s'agit bien d'une comédie. Lacan dit pourquoi dans un passage très éclairant de la page 488 du *Séminaire VI* : « Nous sommes dans la comédie chaque fois que le désir apparaît là où on ne l'attendait pas. » Le « dit » au moyen duquel Tartuffe se définit lui-même – « Ah, pour être dévot, je n'en suis pas moins homme » – a été articulé par Molière en s'inspirant du « dit » du héros dans la tragédie de Corneille Sertorius : « Ah, pour être romain, je n'en suis pas moins homme ». Mais, contrairement à Sertorius, Tartuffe n'est pas un héros. Il est là pour désigner ce que Lacan appelle : « un au-delà de la pudeur ».



Pourquoi Orgon ne veut-il rien savoir ? Parce qu'on ne s'attend pas à ce que Tartuffe se mette à faire part à Elmire de son « ardeur secrète » et de sa passion et à ce qu'il aille jusqu'à vouloir – franchissant ainsi l'interdit – toucher à son corps (Luc Bondy met là-dessus les points sur les i). Tartuffe, à cet égard, ne se retient pas. Il déclare à Elmire qu'il n'est pas un ange, qu'il est un être de chair et que, si son aveu lui est insupportable, elle ne doit s'en prendre qu'à ses attraits, reconnaissant ainsi qu'il est sensible à la tentation. Une telle déclaration ne fait que mettre en relief l'hypocrisie de son fameux « Couvrez ce sein que je ne saurais voir » qu'il adresse à Dorine.

C'est sur ce point que ce que François Regnault a appelé « le désir de Molière » est impliqué : le ressort de la comédie vient de ce qu'Orgon ne veut rien voir dans la mesure même où il ne s'attend pas à ce que « son » Tartuffe manifeste son désir relativement à sa femme. En principe, dit Lacan, p. 488 du *Séminaire VI*, « le désir est quelque chose qui ne s'avoue pas ». Qu'un tel désir apparaisse au point même où il devrait être impossible qu'il apparaisse, c'est cette « transgression » qui donne à ce drame familial la dimension de la comédie.

Et il faut qu'Elmire y mette du sien dans la scène V de l'acte IV – Clotilde Hesme y va, en effet, de toute la force de son énergie contenue – pour qu'Orgon consente enfin à voir ce qu'il n'avait pas voulu voir jusqu'alors. Elmire feint l'aveu de l'amour et s'offre ainsi à Tartuffe. Elle joue à être une femme. Tartuffe ne cache pas, tout d'abord, sa surprise. Mais il se montre très vite dupe de la feinte : « C'est sans doute, Madame, une douceur extrême / Que d'entendre ces mots d'une bouche qu'on aime : / Leur miel dans tous mes sens fait couler à longs traits / Une suavité qu'on ne goûte jamais. » Ce serait ainsi la première fois qu'une femme lui aurait parlé en ces termes.

Elmire sait donc s'y prendre. Mais Tartuffe veut plus – qu'elle lui accorde ses faveurs : « Et je ne croirai rien, que vous n'ayez, Madame, / Par des réalités su convaincre ma flamme. » Des réalités ? La mise en scène de Luc Bondy n'y va pas quatre chemins ; elle fait en sorte que pudeur et honte semblent alors être jetées par dessus les moulins.

Quand Tartuffe déclare : « Contentez mon désir (le mot « désir » y est donc), et n'ayez point d'effroi », les deux personnages se retrouvent sur scène au bord de la nudité. Certains mots que l'on entend – comme l'a fait valoir Paul Éluard – donnent en effet à voir.

Ainsi Orgon ne peut-il pas ne pas voir à quelles extrémités les choses en sont arrivées. Mais, enfin, quand, se sentant trahi, il sort de dessous la table où il était caché en s'écriant : « Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme », sans doute devrait-il se souvenir de ce qu'il a dit à Tartuffe au point le plus vif de l'un de ses emportements (scène VII de l'acte III) : « Faire enrager le monde est ma plus grande joie, / Et je veux qu'à toute heure avec elle (sa femme, donc) on vous voie. / Ce n'est pas tout encor : pour les mieux braver tous, / Je ne veux point avoir d'autre héritier que vous, / Et je vais de ce pas, en fort bonne manière, / Vous faire de mon bien donation entière. » Faire enrager le monde est ma plus grande joie !, reconnaît-il. Une telle « confession » met le doigt sur le refoulé. Orgon – le « tartuffié » (mot de Molière) – n'a donc pu faire autrement, lui, le maître de céans, que de glisser sur la pente de l'inférieure tentation – donner et sa femme et ses biens à « l'autre homme », à son « hôte » !

Certes, à la fin des fins, l'Exempt arrête Tartuffe – « un fourbe renommé » – pour le conduire en prison. Mais Lacan le souligne, toujours page 488, – la punition ne changera rien. Une canaille reste une canaille, un scélérat un scélérat. Dans les vraies comédies, dit Lacan, « la punition n'effleure même pas l'aile de corbeau du désir, lequel file absolument intact. »



Quand une femme tue son bébé nouveau-né

Crónicas porteñas de Silvia Elena Tendlarz

La naissance d'un bébé est un moment particulier pour une femme. Qu'elle soit désirée ou refusée, imposée ou profondément espérée, elle comporte toujours un moment où une femme accède ou pas à la maternité. Il ne suffit donc pas d'en passer par l'accouchement, comme l'indique une grande partie des législations, pour qu'une femme soit mère, ou surtout désire l'être.

L'infanticide est juridiquement défini comme la volonté de donner intentionnellement la mort à un enfant de moins de trois jours – délai pour la déclaration d'une naissance au-delà duquel on présume qu'on n'a pas souhaité la faire. À compter du quatrième jour, il est considéré comme un homicide ordinaire. Au début du XXe siècle en Argentine, l'infanticide était considéré comme une forme atténuée d'homicide. Ce cas de figure était déjà prévu dans le projet de Code pénal présenté en 1891 – et ratifié en 1921 – pour les femmes qui, « pour cacher leurs déshonneur », tuaient leur enfant pendant leur naissance ou pendant les trois jours suivants. On parlait de l'idée que le déshonneur d'être mère célibataire pouvait conduire les femmes à la folie et à tuer leur bébé sous l'influence de l'état puerpéral.

Les temps ont changé, la place de la mère célibataire également, ainsi que la protection de son honneur. Les familles monoparentales sont plus répandues, non plus à cause de grossesses fortuites (qu'elles fassent ou non suite à un viol) portant le déshonneur, mais par les choix divers des sujets ou les divergences de la vie amoureuse. Certaines femmes choisissent d'avoir un enfant toute seule, ce qui rend caduque la vieille notion de « mère célibataire », puisqu'il s'agit plutôt d'une « mère » non définie par son état civil. D'autre part, la législation argentine inclut les homoparentalités et la possibilité d'être mère gay, éventuellement avec une autre mère si elle est mariée avec sa partenaire.

Cependant, – car il existe toujours un revers à la vie contemporaine, et du même coup au changement de discours du XXIe siècle –, pour beaucoup de femmes, vivre une grossesse toute seule, si elle n'est pas désirée, ou si elle est imposée par un viol, est toujours cause de préoccupation, de chagrin et de désespoir, et même de solitude pour les jeunes qui n'ont personne à qui s'adresser.



Avec la réforme légale de la législation nationale de 1994, la figure de l'infanticide a disparu, la base sur laquelle elle s'étayait ayant été considérée comme anachronique. Il en résulte qu'en Argentine, une femme qui tue son enfant, quelles qu'en soient les raisons, encourt la réclusion à perpétuité, ou de huit à dix ans de prison en cas de circonstances atténuantes, puisque son acte est devenu un « homicide simple ». Simultanément se sont créés de nouveaux mouvements cherchant à modifier l'incise 2 de l'article 81 du Code pénal pour imposer une réclusion de six mois à trois ans aux mères ayant agi sous l'influence d'un trouble puerpéral, de façon à rétablir la figure de l'infanticide et à rendre leur condamnation moins sévère.

Dans ce débat, le cas de Romina Anahí Tejerina a connu une grande répercussion nationale. Cette jeune femme de dix-neuf ans, alors considérée en Argentine comme mineure mais pénalement responsable, a déclaré s'être trouvée enceinte après avoir été violée par un homme plus âgé qu'elle, ce que ce dernier a démenti. Elle a caché sa grossesse. À sept mois, elle a accouché dans sa salle de bains ; avec l'aide de sa sœur, elle a coupé le cordon ombilical et placé le bébé dans une petite boîte avant de le tuer de vingt-et-un coups de couteaux. Lors du jugement, le Parquet a requis la peine de prison à perpétuité tandis que la défense réclamait l'acquittement. Finalement, elle a été condamnée pour « homicide aggravé par le lien » à quatorze ans de prison. En 2012, après neuf ans de détention, on lui a accordé la liberté conditionnelle pour bonne conduite. Si l'homme avait reconnu le viol, c'était une cause pénale pour lui. En 2005, la jeune femme ne pouvait avorter car c'était illégal, même en cas de viol ; elle devait en passer par la grossesse et, soit reconnaître le bébé comme sien, soit le faire adopter.



Comment expliquer ce passage à l'acte homicide ? Comment un nouveau-né devient-il la cible de cet effort pour se débarrasser d'un *kakon*, d'un mal, de l'ennemi intérieur à éliminer ? Il n'existe pas d'instinct maternel, dit Lacan, et rien dans la nature des choses ne dit comment être mère et quelles passions peut générer la naissance d'un enfant. La figure légale de l'infanticide adoucit le châtiment d'une femme qui n'a pas trouvé d'autre issue que son crime. Sans aucun doute, c'est une tentative pour prendre en compte les particularités de la puerpéralité, autant que la détresse déclenchée face à la présence réelle d'un enfant qui ne peut être intégré dans une généalogie symbolique. Dans chaque cas singulier, il faudra examiner quel fut ce bébé pour cette femme qui n'a désiré, ni consenti, à devenir mère d'un enfant.



LU CE JOUR

par François Regnault

17 mai 2014

Lu dans Causeur N°13, Mai 2014, l'article d'Antoine Menuisier : « Les Musulmans divisés par la querelle du genre »

« Prévu pour samedi, annulé puis reprogrammé in extremis le lundi de Pâques à 10h30, le débat intitulé “La théorie du genre, quel genre de théorie? ”, avec Farida Belghoul en invitée vedette, s’est finalement tenu à la suite d’intenses pressions exercées par la génération montante. [...] On trouve pas mal de dieudonnistes, comme dans les rangs des jeunes UOIF [Union des Organisations Islamiques de France] qui ont fait des pieds et des mains pour que Farida Belghoul puisse venir débattre, observe un journaliste dit “communautaire”.

“Voulons-nous qu’un homme, dans sa virilité, dans sa mission de protection de la famille, n’assume plus ses devoirs?”, demande Farida Belghoul au sujet de l’enseignement destiné à lutter contre les stéréotypes sexistes à l’école. Elle, la mère de trois enfants, anticipe l’attaque : “Moi, la fille d’un immigré kabyle, d’extrême droite ?” Il y aurait là, à l’entendre, contradiction dans les termes et les trajectoires. “J’ai eu de beaux diplômés qui me faisaient renier mon père, ma religion, mais aussi les principes de la France. Or la France, c’est le baptême de Clovis”, déclame-t-elle, comme acquise à l’histoire sacrée des rois, brisée par la Révolution impie. D’ailleurs, poursuit-elle, “des gens me prennent pour Jeanne d’Arc”. [...] “Je suis pour les stéréotypes de genre, proclame-t-elle. Je ne suis pas pour qu’un homme porte une robe. La féminité doit être respectée, la virilité aussi. ”»

Une musulmane pro-mérovingienne prise pour Jeanne d’Arc (malgré les habits d’homme de cette dernière !) et plutôt sexiste, « Tout est varié et orné au plus haut point », comme dirait Leibniz. J’imagine aussi Voltaire, partagé entre les perles des Diafoirus de la *gender-theory* et les adages d’une Bécassine kabyle. (Ci-dessus, à gauche : Farida Belghoul)

18 mai 2014

Lu ce poème sans titre d'Apollinaire dans Le Guetteur Mélancolique

Il me revient quelquefois
Ce refrain moqueur
Si ton cœur cherche un cœur
Ton cœur seul est ce cœur
Et je me deux
D’être tout seul

J'aurais voulu venir dans une ville et vivre
Et cela peut-être l'ai-je lu dans un livre
Que toujours il fait nuit dans la ville
Mais cela se songe seulement
Et je me voudrais fuir
Je voudrais l'inconnu de ce pays du soir
Je serais comme un aigle puisqu'il n'y aurait pas
De soleil à fixer
Que seuls fixent les aigles
Mais la nuit noire peut-être la lune malade
Mais les hiboux des soirs
Ululant dans le noir
Mais cela se songe seulement
C'est pourquoi je me deux [...]

Pourquoi ce poème ? Parce que j'ai lu dans « Hommage fait à Marguerite Duras du ravissement de Lol V. Stein », par Jacques Lacan :

« La scène dont le roman n'est tout entier que la remémoration, c'est proprement le ravissement de deux en une danse qui les soude, et sous les yeux de Lol, troisième, avec tout le bal, y subir le rapt de son fiancé par celle qui n'a eu qu'à soudaine apparaître.

« Et pour toucher à ce que Lol cherche à partir de ce moment, ne nous vient-il pas de lui faire un “ je me deux”, à conjuguer douloir avec Apollinaire. » [*Autres Écrits*, p.191]

Lu dans Littré : « Douloir (se), verbe réfléchi. Usité seulement à l'infinitif et encore rarement ; il est dommage que ce verbe si commode et si expressif soit tombé en désuétude. Ressentir de la douleur, se plaindre. [...] Régnier l'a encore employé au présent : “Mais ce dont je me deulx est bien une autre chose.”» (en haut, à droite : Guillaume Apollinaire)

19 mai 2014

Lu dans Le Monde du 16 mai 2014 l'article justement vengeur d'Edgar Morin sur La Marseillaise.

« *La Marseillaise*, que l'on chante désormais dans une étonnante unanimité, des communistes aux lepenistes, vient d'être brutalement mais justement secouée. Cela ne vient pas de la ministre Christiane Taubira, qui a préféré commémorer l'esclavage en se recueillant plutôt qu'en chantant l'hymne qui a accompagné toutes les aventures de la France une bonne part du XIXe siècle, mais aussi les cruelles expéditions coloniales, couvrant d'un voile glorieux les méfaits de la colonisation. Cela vient de l'acteur Lambert Wilson, qui, à la suite des remous anti-taubiresques causés par la droite, s'est soudain senti honteux des paroles – racistes, dit-il abusivement –, en fait sanguinaires et vengeresses, du 1er couplet, que l'on chante en ignorant les autres. Comme ce couplet apparaît révoltant et absurde si on le place dans notre conjoncture actuellement pacifique, j'ai voulu expliquer pourquoi il me paraît important de l'assumer quand même. Le 1er couplet de *La Marseillaise*, qui est seul exécuté, mémorisé et chanté, surprend. Cet hymne de combat (il fut celui de l'armée du Rhin) est tout à fait différent des hymnes nationaux, qui sont quasi religieux et liturgiques, à la Nation (*Deutschland über alles*, « l'Allemagne au-dessus de tout ») ou à la royauté, symbole de la Nation (*God Save the King*, « Que Dieu sauve le roi »). Cet hymne de combat est un hymne d'éveil et de résistance à l'invasion des armées royalistes conjurées. Le danger est alors mortel pour la République naissante. Son caractère sanguinaire est lié à ce moment d'exaltation, voire d'ivresse vitale. Et surtout, il lie indissolublement l'identité de la République à la résistance aux tyrannies. Il lie non moins indissolublement l'idée de République à l'idée de France.

Couplet 1

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé, *(bis)*
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras.
Egorger vos fils, vos compagnes !

Vichy a supprimé ce premier couplet, par haine de la République, et effacé la résistance à l'invasion parce qu'il pratiquait la collaboration avec l'envahisseur. Certes, le couplet qui l'a remplacé a sa beauté dans « *amour sacré de la Patrie* », mais il élimine la République de l'identité française. Vichy fut raciste (et non le 1er couplet de *La Marseillaise*, qui est certes sanguinaire, mais dans l'ivresse guerrière). Or ce caractère sanguinaire est ouvertement répudié pour l'après-victoire. (voir fin du couplet 15). »

Voici la fin de ce **couplet 15** :

« Soyons unis ! Tout est possible ;
Nos vils ennemis tomberont,
Alors les Français cesseront
De chanter ce refrain terrible. »

Comme le disait Jean-Claude Milner : « Aucune ignorance n'est utile. » Surtout pas celle de l'Histoire...



Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise par Isidore Pils

20 mai 2014

Lu dans Charles Péguy, tué d'une balle dans la tête le 5 septembre 1914, à Villeroy, près de Paris, dès le début de la Guerre de 1914-18, que nous commémorons impunément. Texte posthume de juillet 1913, intitulé « Dialogue de l'histoire et de l'âme païenne ». C'est Clio qui parle :

« On dit que les peuples heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire. Ce n'est pas très flatteur pour moi, dit-elle. Mais analysons tout de même. Il faut bien analyser. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est faux. Il n'y a pas des peuples heureux. Mais cet adage, faux comme tous les autres, introduit comme la plupart des autres une distinction utile. Non seulement il y a des peuples qui ont une histoire et d'autres qui n'en ont pas, ce qui fait une tout autre question, infiniment plus grave, mais, et c'est ici qu'aujourd'hui nous en sommes, il y a des morceaux de temps où il y a de l'histoire, et des morceaux de temps où il n'y en a pas. En donnant précisément à ce mot d'histoire le sens de ces articulations visibles, extérieures, apparentes, grossières.

En ce sens, dit-elle nous n'avons pas d'histoire. Et ainsi nous sommes bien placés pour savoir ce qu'il y a de poignant dans cette situation. Rien ne survient. Il n'y a rien eu. »

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

▪ comité de direction

présidente **eve miller-rose** eve.navarin@gmail.com

rédaction **catherine lazarus-matet** clazarusm@wanadoo.fr

conseiller **jacques-alain miller**

▪ rédaction

coordination **catherine lazarus-matet** clazarusm@wanadoo.fr

comité de lecture **pierre-gilles gueguen, catherine lazarus-matet, jacques-alain miller, eve miller-rose, eric zuliani**

édition **cécile favreau, luc garcia, bertrand lahutte**

▪ équipe

▪ pour l'institut psychanalytique de l'enfant **daniel roy, judith miller**

▪ pour babel

-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole **graciela brodsky**

-Lacan Quotidien au brésil **angelina harari**

-Lacan Quotidien en espagne **miquel bassols**

- pour Latigo, Dalila Arpin et Raquel Cors
- pour Caravanserail, Fouzia Liget
- pour Abrasivo, Jorge Forbes et Jacques-Alain Miller

diffusion [éric zuliani](#)

- designers [viktor&william francoizel](#) vwfcbzl@gmail.com
- technique [mark francoizel & olivier ripoll](#)
- médiateur [patachón valdès](#) patachon.valdes@gmail.com

▪ [suivre Lacan Quotidien :](#)

▪ ecf-messenger@yahooogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : [éric zuliani](#)

▪ pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse

▫ responsable : [gil caroz](#)

▪ amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse ▫ responsable : [oscar ventura](#)

▪ secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychoanalysis ▫ responsables : [anne lisy](#) et [natalie wülfiing](#)

▪ EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela AMP em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : [patricia badari](#) ▫ traduction lacan quotidien au brésil : [maria do carmo dias batista](#)

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR [CLIQUEZ ICI.](#)

• *À l'attention des auteurs*

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr) ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫
Paragraphe : Justifié ▫ Notes : à la fin du texte, police 10 •

• *À l'attention des auteurs & éditeurs*

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris.